

## Compte-Rendu Conférence Téléphonée DRFiP 31/Syndicats du 07 04 2020

*Solidaires Finances Publiques 31* a poursuivi, avec les autres OS ses questionnements et vous en rend compte. **Pour information il y a d'abord eu un long échange avec les médecins de prévention. Ci-dessous vous trouverez donc après le point sur l'état quotidien un pavé spécial questions/réponses avec les médecins. Attention : voir dans la colonne des PCA, deux services vont entrer très bientôt, PCRP et CDIF.**

Nous vous invitons à poursuivre vos remontées d'informations, personnelles et collectives qui sont utiles à toute la collectivité sur : [christian.terrancle31@gmail.com](mailto:christian.terrancle31@gmail.com). Et nous vous rappelons que nous sommes, Yves Peyras au 06 20 29 60 68 et Christian Terrancle au 06 19 35 90 26, à votre disposition et à votre écoute.

Questions	<i>Réponses de la direction</i>
<p><b>Sur les statistiques et donc l'état quotidien</b>, nous avons constaté leur modification, notamment l'effectif théorique PCA est passé de 467 agents le 3 avril au soir à 762 le 6 avril. Cela mérite une explication parce que si les « règles du jeu » changent toutes les semaines il va être compliqué de suivre l'évolution avec sérieux et précision.</p> <p>Alors nous voudrions avoir confirmation que la règle serait désormais la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liste PCA effectif théorique (1ère ligne ci-dessous) sont désormais comptabilisés la totalité des agents qui peuvent être mobilisés sur une mission prioritaire en présentiel ou en télétravail. Par exemple si une mission doit être accomplie par 1 agent mais qu'il y ait dans les faits 1 agent qui fait 2 jours et 3 agents qui font 1 jour, seront comptabilisés 4 agents dans cette rubrique.</li> <li>- liste PCA mission à domicile théorique (2ème ligne ci-dessous) signifie que l'ensemble des télétravailleurs sont comptabilisés, qu'ils travaillent ou pas ce jour-là.</li> </ul> <p>Autant dire que le suivi réel du nombre d'agents par services et les comparaisons, qui étaient déjà bien difficiles à établir en vérité, deviennent carrément impossibles !!!</p> <p><b>Sur le présentiel</b> nous voulons souligner que quand vous dites que le 31 serait « bien placé » par rapport à la moyenne nationale, en fait nous sommes quasiment à cette moyenne (plus de 16 % en local contre 17 % en national). Ce n'est donc pas particulièrement satisfaisant. Par ailleurs nous voudrions avoir la présence réelle par services et au cas particulier des comparaisons, nous souhaitons connaître précisément celle des SPF (cf PCA des SPF un peu plus loin).</p>	<p><i>La direction nous dit qu'au début ils avaient donné les bons chiffres puis avaient rectifié par rapport aux consignes de la direction et sont revenus à la présentation initiale.</i></p> <p><i>Du coup pour comprendre les chiffres ci-dessous et ceux d'hier nous vous renvoyons à notre explication dans la colonne question. Au final comme nous le disons on ne va plus comprendre grand-chose et encore moins suivre l'évolution. Mais ce n'est sûrement pas voulu !!!</i></p> <p><i>Quant au différentiel d'environ 80 agents qui manquent à ce recensement il provient de celles et ceux qui étaient déjà en maladie, longue maladie, ... avant le confinement.</i></p> <p><u><i>Situation des agents en missions prioritaires</i></u>  <i>Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA (effectif théorique): 754</i>  <i>Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA amenés à exercer leur mission à domicile (effectif théorique): 174</i>  <i>Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services: 291</i></p> <p><u><i>Situation des agents qui travaillent à domicile</i></u>  <i>Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN): 218</i>  <i>Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP): 99</i>  <i>Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID 19: 997</i></p> <p><i>38 cas ou suspicions de cas (+2-2)</i></p> <p><u><i>Sur le présentiel</i></u>  <i>Pas de commentaires sur le chiffre général et sur celui des SPF il y a 12 agents sur 70 emplois implantés et sur Paris il y en a 21 sur une centaine d'emplois. Oui mais objection votre honneur eux c'est sur 12 SPF ...</i></p>

Nous voudrions avoir un point sur les **retours d'agent-es qui ont terminé leur 14ne**. Et revenons sur les préconisations évoquées lors de la dernière conférence. Et nous pensons qu'il faut proposer à celles et ceux qui le souhaiteraient une aide ou à tout le moins une écoute psychologique.

### La question de l'hygiène et de la santé

Sur la question de la **désinfection des locaux** nous souhaiterions avoir la position de la médecine de prévention au plan local. Dans certaines directions elle s'aligne sur les directives de la DGT (Direction Générale du Travail) qui, outre les détails de process indique que : « *les locaux que l'agent où la personne a occupé avant son isolement et les locaux occupés pendant son isolement doivent être nettoyés/désinfectés y compris en attendant les secours ou un avis médical* ». Il ne nous semble pas que ce soit la procédure locale alors question.

Sur la question des **masques** et en lien avec le revirement du gouvernement et les nouvelles préconisations de l'académie de médecine, quelle va être la réaction de la DG et de la DRFiP 31 ?

Sachant qu'il est préconisé de changer de masque toutes les 3/4 heures et qu'il y a actuellement 284 agents présents sur sites il faudrait dans une journée comme celle du lundi 6 avril au minimum 568 masques.

La semaine dernière sont arrivés 2 550 masques pour la DRFiP ce qui, au rythme minimum indiqué ne permet même pas de tenir une semaine. Alors une grosse question se pose.

Se pose toujours la question de la commande de **plexiglass** pour les accueils et le calendrier prévu de leur livraison qui détermine un certain nombre de questionnements ?

### Les échanges avec les médecins de prévention (recoupe la question ci-contre et celles d'hygiène que nous avons regroupées.

*Les médecins ont rappelé les consignes de sécurité sanitaire et indiqué que si les premières semaines avaient été très chronophages le rythme avait fort heureusement baissé ces derniers jours.*

*Un syndicat a posé la question de l'écart qu'il y aurait entre le pourcentage de la population touchée par le covid 19 0,11% selon Santé Publique France et celui de la DGFIP 1,5%.*

*Les médecins répondent que ce n'est pas la même comptabilité car SPF donne les chiffres de cas avérés alors que la DGFIP donne les suspicions de cas qui comme on le sait ne sont pas testés.*

*Sur l'application des consignes quand une suspicion est détectée les médecins ont rappelé qu'elles suivaient les consignes médicales nationales en remontant 1 jour avant la déclaration. C'est la période de contagion éventuelle après une période d'incubation qui précédait mais n'était pas contagieuse selon les études.*

*Sur les retours d'agents ont aussi fait un rappel d'un process que nous avons déjà expliqué dans les précédents CR dont le fait que c'était bien la médecine de prévention qui donnait le feu vert après avoir médicalement pris connaissance de l'état de santé de l'agent.*

*Sur notre questionnaire sur la psychologie qui entoure ses retours manifestement il était difficile pour les médecins d'entendre les angoisses qui les entourent. Elles affirment que si les agents rentrent c'est que médicalement elles ont jugé que c'était possible. Mais au final après explications complémentaires elles conviennent qu'un accompagnement peut-être nécessaire et renvoient aux fiches qui donnent des contacts de professionnels en psychologie.*

*Sur la question de la désinfection des locaux elles semblaient découvrir le message que nous avons fait passer. Il émane pourtant de la médecin du ministère et elles vont regarder de plus près ce qu'il en est pour voir quelle consigne est préconisée.*

*Sur les équipements de protection et d'hygiène les médecins rappellent que le savon est l'arme la plus efficace et qu'il faut vraiment se laver les mains très régulièrement. Rappelé aussi que l'absence de gel ou de lingette si l'ensemble des consignes étaient respectées ne provoquait pas à priori de surinfection systématique. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il ne faut ni l'un ni l'autre.*

*Les médecins sont d'accord pour qu'un écrit vienne rappeler prochainement l'ensemble des consignes et des mesures le plus clairement possible. Elles vont y travailler.*

### Compléments d'information de la direction

*Sur les masques, elle rappelle la livraison effectuée en début de semaine et sont en attente d'une autre livraison la semaine prochaine. Ont conscience et ont fait remonter que si les consignes gouvernementales et sanitaires changeaient il faudrait qu'il y ait beaucoup plus de masques à disposition. Ont fait remonter aussi notre question sur la priorisation des personnes obligées de prendre les transports en commun et rappelé l'attention des chefs de service sur cette question.*

*Sur les plexiglass un besoin de 150 a été recensé et transmis au SDNC mais ignorent quand et combien seraient livrés. Etudient une solution avec des entreprises locales si c'était nécessaire.*

### La question générale des PCA

Il semblerait que le calage soit entré dans une phase un peu plus stabilisée ce dont nous nous félicitons pour y avoir pas mal participé. Nous poursuivons notre vigilance sur ce sujet et souhaitons un point sur les évolutions éventuelles d'ordre général sur la gestion des PCA.

Reste toujours le rappel à répéter à l'envi de ce qui est prioritaire ou pas et de ce qu'il faut commencer et terminer ou pas.

*Le directeur nous a indiqué plusieurs évolutions à venir des PCA.*

- *sur les SIP (cf plus loin) en lien avec la campagne IR*
- *sur les 4 CDIF, c'est nouveau alors qu'ils étaient hors PCA, il va en être constitué un sur deux sujets. Pour répondre à un besoin d'établissement de DA (documents d'arpentage) associés à des actes qui auraient un caractère prioritaire. Et pour traiter des contentieux lourds qui pourraient avoir des conséquences sur des entreprises. Au passage sur les CDIF la date D4 de mise à jour n'est pas modifiée à ce stade d'où la décision ci-dessus.*
- *Sur le PRS qui va être réactivé pour la campagne IR sans doute à compter du 20 avril et en priorité avec les EDR plutôt spécialisés IR pour assurer un soutien téléphonique.*

*Sur ces 3 PCA pas de précision sur les volumes d'agents qui seront au final appelés sur ces missions, ça se précisera plus tard.*

*Mais comme nous l'avons rappelé à ce rythme dans les prochains jours c'est la majorité des agents de la DGFIP qui vont être appelés à retourner au bureau. Heureusement qu'on ne servait quasiment à rien il y a quelques semaines encore !!!*

### Sur les SPF et le SDE

Nous renvoyons à nos derniers CR tout en rappelant que nous sommes toujours aussi opposés aux raisons qui ont conduit à ramener ces services dans le PCA et aux tentatives d'y faire travailler le plus de personnes possibles. Et nous sommes toujours inquiets de voir que ce ne seraient pas seulement les missions prioritaires qui seraient traités.

Nous renvoyons aussi à notre questionnement sur le **présentiel en SPF** comparativement à d'autres directions tout aussi importantes que la nôtre. Pour prendre un seul exemple, et non des moindres, il y avait le vendredi 3 avril 21 agents présents dans les 12 SPF de Paris !!!

Enfin, nous souhaitons connaître les modalités pour la DGFIP et les conséquences du décret n° 2020-395 du 3 avril 2020 autorisant l'acte notarié à distance pendant la période d'urgence sanitaire. Et sans aucun doute pouvons-nous avoir des interrogations légitimes sur sa prorogation « naturelle » en temps normaux !!!

*Nous ne revenons pas sur le présentiel des SPF vu plus haut.*

*Sur les conséquences du décret cité ci-contre la direction explique que comme les autres actes ils ne seront pas traités en publicité foncière et que l'impact devrait être, à la marge, sur les services de comptabilité. Là-dessus comme plus généralement il s'agit de faire rentrer de l'argent et surtout de répondre au lobby des notaires qui ne veut pas rester, lui aussi, en plan.*

### Sur les SIE

Nous poursuivons notre alerte sur la fatigue et la nécessité d'anticipation. Nous le répétons encore le but ultime est qu'il y ait le moins de collègues possible dans les services.

Sinon, « une tuile ne tombant jamais du toit toute seule », la prochaine à se fracasser sur les SIE est la **redevance audiovisuelle des professionnels**. Elle est payable en même temps que la TVA de mars et va poser les mêmes problèmes que les **versements PAS et TVA** justement. Se pose la question de son traitement et en parallèle l'éventuelle poursuite des blocages bancaires.

Nous vous demandons un point sur cette dernière

*Sur la question de la redevance n'avaient pas non plus vu le coup venir et elle est apparue sous l'angle « de la bienveillance » réclamée par les professionnels sur ce sujet aussi. La question est remontée à la DG et la réponse est attendue...*

*Sur les relances PAS et TVA les 1ers retours semblent satisfaisants notamment grâce à l'appui des BDV et il y a des paiements effectués à l'issue des contacts.*

*Sur le fonds de solidarité la cellule évoquée dans le dernier CR va être mise en place et la direction attend les directives sur le process de contrôle des fiches MRV. Une question est aussi en cours de*

<p>question et surtout des consignes claires, précises et rapides sur la question de la redevance.</p> <p>Et puis nous souhaitons plus largement un point général sur la situation des SIE et notamment de la gestion <b>du fonds de solidarité</b>.</p> <p>Enfin nous sommes surpris de remontées d'informations nous indiquant que <b>Medoc</b> est bien ouvert au <b>télétravail</b>, et que donc une partie du travail pourrait être réalisé ainsi, mais que la direction n'en voudrait pas, sauf en dernier recours. Cela mérite explication.</p>	<p><i>réflexion sur l'acheminement papier des documents pour les professionnels qui n'ont pas d'autres solutions.</i></p> <p><i>Sur la question de Medoc la question n'est pas de refuser mais de limiter au cas d'extrême urgence comme le prévoit une fiche sur le sujet. Cependant regardent depuis cet après-midi regardent toutes les opérations qui pourraient être traitées à distance d'une manière très fine compte-tenu de l'importance de la comptabilité.</i></p>
<p><b><u>Sur les SIP et le lien, la campagne IR</u></b></p> <p>Encore un renvoi aux précédents CR et la demande d'un <b>point très précis</b> sur tout ce qui touche à cette opération en termes de calendrier, de volume d'agents, de modes de traitement et de soutien matériel et humain. Et cette question vaut pour toutes les structures qui participent habituellement et, en l'occurrence, exceptionnellement à cette campagne. Et elle vaut aussi pour les services de direction, nous y revenons plus loin.</p> <p>Et puis nous souhaiterions aussi savoir ce qu'il en est à ce stade des <b>conséquences du fonds de solidarité</b> sur les SIP.</p>	<p><i>Ce sera le prochain gros morceau et la direction nous propose une conférence spéciale sur le sujet vendredi matin.</i></p> <p><i>Elle nous indique toujours attendre les instructions précises de la DG et poursuivre la réflexion sur l'organisation et l'information. Ils devraient nous donner un PCA type prochainement mais globalement ils nous en disent moins que dans d'autres directions et nous reviendrons vers vous pour vous faire part d'infos venant d'autres départements.</i></p> <p><i>La direction confirme réfléchir à la question des téléphones portables (d'autres directions ont d'ores et déjà annoncé leur achat...) et voir aussi mobilisation du CPS plus haut.</i></p> <p><i>Enfin, le DRFiP confirme que, fatalement, le nombre d'agents présents dans les SIP sera plus important qu'il ne l'est aujourd'hui et qu'il n'y aura pas d'accueil physique (pas au début pensons-nous comme le disent déjà d'autres directions).</i></p>
<p><b><u>Sur les services de soutien PCE, BDV et PCR</u></b></p> <p>Nous avons eu lors de la dernière conférence un point un peu plus précis sur les <b>BDV</b> et <b>PCE</b> et demandons une mise à jour de ces informations, y compris sur les agents <b>Dircofi</b> et <b>DNEF</b> pour savoir où nous en sommes de ce point de vue.</p> <p>La nouveauté manifestement est le lancement d'un appel au soutien des <b>PCR</b> prochainement. Il semblerait que, sur la base du volontariat nous vous demandons de le confirmer, des propositions sont faites aux agents dans le cadre de la campagne IR.</p> <p>Et donc nous renvoyons à notre questionnaire sur les SIP et vous demandons qui, quand, comment et combien concernant les PCR.</p>	<p><i>S'agissant de la DNEF la direction a répondu favorablement à l'offre de services sur des profils plutôt PCE et SIP pour la campagne et gardent l'offre en réserve s'il en est besoin pour le contrôle du fonds de solidarité et des anomalies.</i></p> <p><i>Pour la Dircofi n'ont pas répondu favorablement à ce stade et attendent la aussi ce qui se fera sur le contrôle du fonds.</i></p> <p><i>Pour les BDV un équilibre serait aujourd'hui trouvé avec les SIE.</i></p> <p><i>Quant aux PCR un recensement est en cours pour faire appel aux agents dans le cadre de la campagne IR</i></p>
<p><b><u>Sur les postes gestion publique</u></b></p> <p>Là aussi un <b>point</b> de ce qui aurait bougé depuis vendredi dernier est attendu et notamment sur les éventuelles incidences de décisions et/ou <b>problématiques du conseil départemental</b>.</p>	<p><i>A priori pas de conséquences à ce jour.</i></p>
<p><b><u>Sur les services de direction</u></b></p> <p>Nous souhaitons un <b>point sur toutes les divisions</b> parce que nous en parlons trop peu à notre goût.</p> <p>Il semblerait, nous l'avions déjà abordé sans avoir de réponses, que <b>des agents travaillent sur des PC</b></p>	<p><i>On sent bien que ce serait « chasse gardée » et c'est très énervant. Le directeur nous répond que nous allons bientôt avoir un organigramme (cf dernier CR) mais ça concerne les chefs. Sur les agents ils seraient « bénévoles » OK d'accord mais sous quel statut</i></p>



<p><b>personnels</b>, ce qui ne manque pas de nous surprendre. Nous demandons un éclaircissement sur ce point qui semble très contradictoire avec le discours sur la sécurité informatique.</p> <p>Et puis une question sur <b>les auditeurs/trices</b>, qui dans cette période ont sans doute peu à auditer et à qui nous ne doutons pas que vous ayez confié des missions. Nous aimerions savoir lesquelles, pourquoi et comment. Parce qu'il nous semble qu'ils pourraient, si ce n'est pas déjà le cas, réfléchir aux questions de reprise d'activité. Et il serait bon que vous nous en disiez plus sur le sujet.</p>	<p><i>(AA ou télétravail ?) et avec quelles conséquences de sécurité quand ils vont revenir mettre sur leur ordinateur professionnel les tableaux excell qu'ils traitent sur leur ordinateur personnel ? Et puis en quoi s'agit-il de missions prioritaires ? Autant de questions auxquelles la direction va devoir répondre.</i></p>
<p><b><u>La question des PC Portables</u></b>  <b>Nous demandons un nouveau point complet de la situation et revenons sur la question de ceux des Domaines pour lesquels nous n'avons toujours pas de réponse.</b></p>	<p><i>La direction a rappelé les chiffres à savoir que 86 pc avaient été reconfigurés depuis le début du confinement plus 12 récemment. Sur les pc des PCE le travail est en cours sur quelques-uns mais les trop anciens ne seront pas récupérables. Quant à ceux des Domaines l'ESI comme pour d'autres ne souhaite pas pour ne pas prendre de risques de perte des données personnelles des agents qui en sont détenteurs.</i></p>
<p><b><u>Sur la question des congés</u></b>  Nous sommes dans la première semaine de congés de notre zone et toujours pas de nouvelles de la DGAFP. Nous répétons que c'est scandaleux mais nous voudrions que, <b>au moins localement, vous apportiez de la clarté sur la position</b> à tenir.</p> <p>Nous prenons exemple d'une direction qui l'a fait et sauf erreur, il ne nous semble pas qu'une information aussi claire ait été délivrée dans le 31 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Pour les congés non encore posés</u>, la date de fin de confinement n'étant pas connue, les agents ne doivent pas poser leurs congés.</li> <li>- <u>Pour les agents ayant posé par anticipation leurs congés sur la période de confinement (mars et avril)</u>: A compter du 23 mars inclus, les congés doivent être annulés.</li> </ul> <p><i>La procédure d'annulation des congés est précisée dans le Pas-à-pas agent n°15 « annuler une absence »</i></p> <p><i>En effet, quelle que soit la situation des agents (en télétravail, en présentiel sur les missions prioritaires ou en autorisations d'absence), ils ne peuvent de fait pas être en congés de détente dans le contexte actuel.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Pour les congés de report</u> : Les congés 2019 non pris l'année passée sont reportés dans la limite de 5 jours en 2020 et devaient être pris avant le 30 avril. Toutefois compte tenu de la situation actuelle, le report au-delà du 30 avril des congés annuels non pris en 2019, dans la limite réglementaire de 5 jours, sera autorisé à due concurrence de la durée de la période de confinement démarrée le 17 mars dernier. La date butoir de ce nouveau report sera communiquée à l'issue de la période de confinement."</li> </ul>	<p><i>On attend les réponses de la DGAFP nous dit alors la direction. Nous ne sommes pas d'accord avec cette vision des choses qui fait toujours attendre le dernier moment pour informer les agents.</i></p> <p><i>Certes il peut y avoir des évolutions et bien si on l'explique clairement à chaque étape ça se comprend...</i></p> <p><i>Heureusement nous avons la revue Acteurs Publics qui a la même heure publiait un article sur la question. Vous le trouverez en pièce jointe de ce message avec un verso sur la prime qu'envisagerait le gouvernement.</i></p> <p><i>Et donc nous attendons maintenant la note DGFIP qui viendra décliner les mesures prises par la DGAFP.</i></p>

<p><b><u>Sur les mouvements de mutation et leurs implications sur les services et les agents</u></b></p> <p>Notre questionnement de la semaine dernière n'a pas changé et nous espérons que vos réponses marqueront, elles, un changement...</p> <p>« Les mouvements nationaux sont reportés ce qui va entraîner un véritable marasme sur les mouvements locaux en fonction des dates.</p> <p>D'abord nous répétons notre demande initiale d'avoir une configuration locale en CAP ou dans son équivalence et avec l'ensemble de la documentation utile à notre rôle.</p> <p>Ensuite, et nous faisons lien avec notre conclusion habituelle, aux dates que l'on peut supposer il sera impossible de faire un mouvement aussi important lié aux réformes de structure.</p> <p>Donc il n'y a qu'une solution : abandonner le NRP à tout le moins 2020 et 2021 dès maintenant en attendant que le DG annonce son abandon total. »</p>	<p><i>Toujours pas de réponse évidemment là aussi ils attendront le dernier moment au plus grand mépris des agents concernés.</i></p>
<p><b><u>Questionnement sur la reprise d'activité :</u></b></p> <p>C'est un sujet que nous avons évoqué l'autre jour et vous semblez être prêt à y travailler. Aussi nous vous informons que nous vous adresserons prochainement un courrier dans lequel nous préciserons notre position sur la question.</p> <p>Autant vous dire qu'elle sera centrée sur tout ce qui précède dans notre liste de questions mais aussi sur ce qui suit immédiatement.</p> <p>Si vous avez avancé dans votre réflexion sur le sujet nous sommes preneurs de vos informations.</p>	<p><i>Pas de commentaire à ce stade nous écrivons donc</i></p>
<p><b><u>Sur le NRP,</u></b></p> <p>Comme nous l'avons dit depuis le début nous évoquerons le sujet à chaque conférence, même en conscience de l'urgence immédiate.</p> <p>Et nous attendons toujours vos commentaires sur de nombreux points comme celui des réformes de 2020 et 2021, par exemple le 0 cash ou la fusion des SIE, notamment ceux spécifiques de la Cité.</p>	<p><i>Nous n'attendons toujours pas de réponses mais il faudra bien qu'ils en fassent une un jour ou l'autre alors on continuera à poser la question inlassablement.</i></p>



**Quel que soit le sujet, n'hésitez pas à faire appel à nous**

**[christian.terrance31@gmail.com](mailto:christian.terrance31@gmail.com) et 06 19 35 90 26**

**Et faites passer le message à vos collègues particulièrement celles et ceux qui sont, pour une raison ou une autre, très isolés dans cette période.**

**Transmettez-leur les informations et les coordonnées indiquées ci-dessus**